

## LE GRAND MYSTERE DE L'HARMONISATION SALARIALE

1011 journalistes de France Télévisions sur 2 550, soit 40 %, vont percevoir une mesure d'harmonisation salariale. Celle-ci devrait figurer sur la paie d'avril avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Voilà pour la bonne nouvelle : Un rattrapage sur 28 mois bienvenu pour les bénéficiaires.

Ne vous réjouissez pas trop vite, s'il y a rattrapage destiné à combler les disparités, il y a aussi tous ceux qui s'estiment mal payés et qui vont se demander pourquoi ils ne sont pas sur la liste. Et pour les « heureux élus » la fourchette est large : de quelques dizaines d'euros par an, à quelques milliers.

### DIFFICILE DE CROIRE LA DIRECTION SUR PAROLE !

« L'harmonisation salariale » devait être une négociation qui réglerait la question des disparités salariales entre journalistes des différentes chaînes et différentes rédactions. Est-ce le cas ? Le **SNJ-CGT** est loin d'en être convaincu : jamais la direction n'a joué cartes sur table.

Drôle de négociation où la direction a refusé de communiquer les bases de données des salaires des journalistes - même de manière anonyme- par ex-société. Quelle est la photographie des disparités avant et après l'opération harmonisation ? Mystère ! Nous avons demandé une harmonisation salariale entre filière reportage et filière encadrement pour cesser de dévaloriser la fonction de reporter. La direction a annoncé un comparatif. Mais où sont les chiffres ?

Constat : concernant les journalistes, c'est dans l'opacité que la Direction a décidé du nombre et du montant des mesures d'harmonisation ; pour le SNJ-CGT la négociation n'est pas aboutie !

Quant au suivi de l'harmonisation prévu lors des négociations, il n'en n'est plus question dans le « relevé de conclusions ».

En réalité, la direction a voulu se débarrasser d'une manière expéditive de ce fardeau de l'harmonisation. C'est un jeu dangereux car la lecture de la liste et l'arrivée des feuilles de paie d'avril risquent de faire des ravages dans les rédactions et d'alimenter encore plus les ressentiments.

Paris, le 11 mars 2014